

Valeur de l'Usufruit en cas de vente d'un bien successoral

Par handi47, le 18/06/2014 à 10:34

Je bénéficie de l'usufruit lors de la succession de ma femme. lorsque le bien que j'avais en usufruit est vendu et l'argent de la vente restitué à la personne qui était nu-propriétaire, cela modifie-t-il la répartition de la succession pour ce bien? (3/5) Merci de votre réponse